

Viognier B

Variété de raisin de cuve.



Origine

C'est un cépage autochtone des Côtes du Rhône septentrionales. D'après des analyses génétiques réalisées à Montpellier, il serait apparenté à la Mondeuse blanche.

Utilisation

Variété de raisin de cuve.

Nom de la variété en France

Viognier

Synonymie

Aucun synonyme n'est officiellement reconnu en France, ni dans les autres pays de l'Union Européenne pour cette variété.

Données réglementaires

En France, le Viognier est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne" sur la liste A et classé. Cette variété est également inscrite aux catalogues d'autres pays membres de l'Union européenne : Autriche, Croatie, Espagne, Grèce, Italie, Malte et Portugal.

Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une densité moyenne à forte des poils couchés,
- aux jeunes feuilles de couleur verte à plages légèrement bronzées,
- aux feuilles adultes de couleur vert clair ou vert moyen, de taille petite à moyenne, orbiculaires, à trois ou cinq lobes, des sinus latéraux inférieurs peu profonds, avec un sinus pétiolaire ouvert à peu ouvert, des dents moyennes à côtés rectilignes ou convexes ou avec un côté convexe et un côté concave, une pigmentation anthocyanique des nervures nulle, un limbe bullé, frisé sur les bords et à la face inférieure, une densité faible à moyenne des poils dressés et couchés,
- aux baies qui sont de forme arrondie.

Evolution des surfaces cultivées en France

Année	1958	1968	1979	1988	1998	2008	2018
ha	29	14	54	82	2100	3255	6740

Profil génétique

Microsatellite	VVS2	VMD5	VMD7	VMD27	VRZAG62	VRZAG79	VMD25	VMD28	VMD32
Allele 1	131	223	239	182	188	252	238	216	261
Allele 2	137	229	249	188	200	252	240	243	271

Aptitudes culturales et agronomiques

Ce cépage est généralement palissé (il est parfois un peu sensible au vent), conduit en taille longue modérée, avec une densité de plantation assez élevée. Cultivé traditionnellement en terroirs acides, il se montre bien adapté en zone méridionale aux sols suffisamment profonds (mais pas trop fertiles) pour éviter les risques de sécheresse. Son débourrement précoce l'expose aux gelées de printemps.

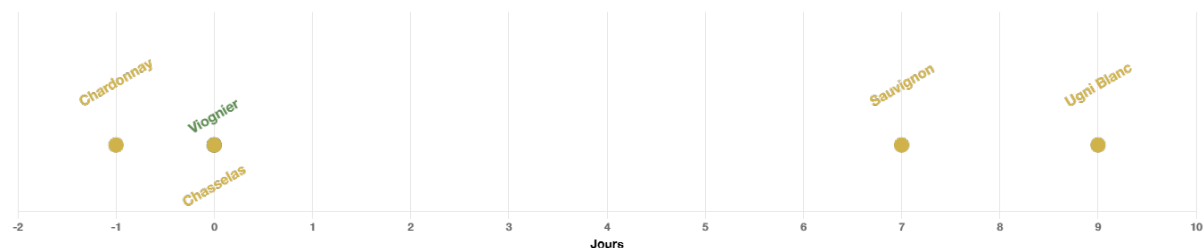
Sélection clonale en France

Les trois clones agréés de Viognier portent les numéros 642, 1042 et 1051. Un conservatoire d'une soixantaine de clones a été implanté dans le vignoble de Condrieu (Rhône) en 2002.

Phénologie

Epoque de débourrement : comme le Chasselas.
Epoque de maturité : 2ème époque, 2 semaines et demie après le Chasselas.

Debourement



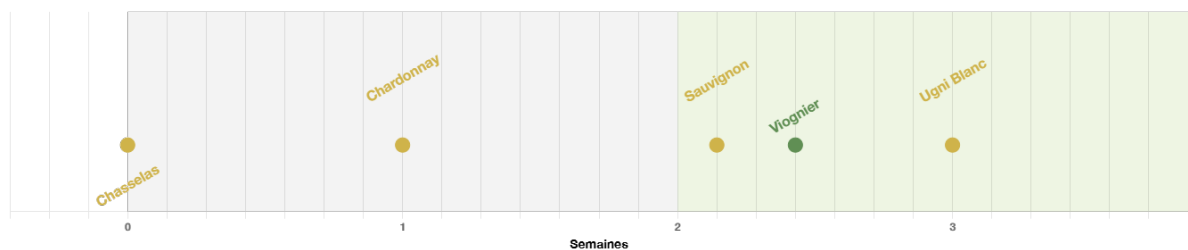
Potentialités technologiques

Les grappes sont petites et compactes. Les baies sont également petites. Le Viognier par ses caractéristiques variétales permet, dans des conditions favorables, d'élaborer des vins très aromatiques (abricot, pêche,...), complexes, puissants et de grande qualité. Il donne des vins chaleureux (potentiel d'accumulation des sucres élevé), gras mais manquant un peu d'acidité et présentant parfois une légère amertume. Il peut être aussi utilisé pour élaborer des vins moelleux, effervescents ou encore être associé (5, 10 % et autrefois plus) avec d'autres raisins (en particulier de la Syrah) pour obtenir des vins rouges auxquels il apporte finesse et arômes.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

Le Viognier ne présente pas de sensibilité particulière aux maladies.

Maturité



Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi, France.
- Fonds documentaire du Centre de Ressources Biologiques de la Vigne de Vassal-Montpellier, INRAE - Institut Agro Montpellier, Marseillan, France.
- Dictionnaire encyclopédique des cépages et de leurs synonymes. P. Galet, 2015, Ed. Libre&Solidaire, France.
- Traité général de viticulture, Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1901-1909, Ed. Masson, Paris, France.



*Plantgrape, tous droits réservés,
plantgrape.fr, UMT Géno-Vigne®
INRAE - IFV - L'Institut Agro Montpellier*